



LE COTENTIN S'ASSOCIE À LA BANQUE DES TERRITOIRES POUR OUVRIR UNE ANTENNE DU CNAM SUR SON TERRITOIRE

Mardi 28 mars, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, Philippe EUDELIN, Président du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) en Normandie et Frédéric NOËL, Directeur de la Banque des Territoires se sont réunis pour acter leur volonté de s'associer pour ouvrir une antenne du Cnam sur le territoire du Cotentin.

Le Cotentin, terre d'accueil des étudiants

En 2019, le Cnam a lancé le projet national « Au cœur des territoires » avec pour objectif d'implanter une centaine de nouveaux espaces d'accès à la formation, notamment dans les villes moyennes. En 2019, Cherbourg-en-Cotentin, labellisée « Action Cœur de Ville » et « Territoire d'Industrie », a été retenue parmi les villes d'expérimentation, avec Dieppe et Saint-Lô.

La Banque Des Territoires (BDT) s'est alors engagée dans la mise en œuvre de ces programmes et dans le soutien de l'opération « Au cœur des territoires ». La BDT et le Cnam ont ainsi fixé ensemble les termes d'une expérimentation sur 10 antennes pilotes, consistant à un soutien en ingénierie pour définir le positionnement, puis en des crédits « d'amorçage » sur les trois premières années d'ouverture de ces antennes.

Aussi, dans le cadre du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR), adopté en juillet 2019 par l'Agglomération, le souhait du Cnam en Normandie de développer des formations d'enseignement supérieur certifiantes, diplômantes et en appui des formations existantes, a été inscrit dans l'Action 2 du schéma.

« L'Agglomération du Cotentin est le 4^e pôle normand d'enseignement supérieur et il s'agit d'une des premières collectivités à l'échelle régionale à s'être dotée d'un Schéma Local de l'Enseignement, rappelle le Président David MARGUERITTE. Avec le Plan Campus, nous prévoyons d'accueillir près de 3 000 étudiants d'ici 2027. Cette dynamique s'illustre également avec des projets d'envergure comme le Pôle d'Excellence Soudage Héfaïs qui ouvrira ses portes en 2024. Avec le soutien des grandes entreprises du territoire, ce pôle permettra de former l'élite des soudeurs français dans le Cotentin. L'installation d'une antenne de l'ECAM sur notre territoire en 2024, la construction d'un nouvel Institut

de Formation en Soins Infirmiers lancée en 2023 ou encore la rénovation d'Intechmer sont autant d'atouts pour conforter notre place auprès des étudiants avec des formations débouchant sur des emplois. L'installation d'une nouvelle antenne du Cnam s'inscrit pleinement dans les objectifs portés par le Cotentin ».

En juillet 2020, une étude d'opportunité et de faisabilité pour le Cnam Normandie d'ouvrir une antenne et des formations répondant aux besoins du bassin cherbourgeois, a été menée par le cabinet Espélia et financée par la Banque Des Territoires.

La crise sanitaire a retardé la finalisation du projet d'implantation et la mise en œuvre des préconisations de l'étude, sans empêcher l'ouverture de deux formations en apprentissage et en partenariat avec le Groupe FIM :

- La licence professionnelle « gestion des organisations » (dès septembre 2021) ;
- La licence générale « métiers de la comptabilité et paie » (septembre 2022).

Ces deux formations, d'une durée d'1 an après un bac+2, rencontrent un vif succès.

Projet de l'ouverture d'une licence professionnelle « guide conférencier »

Dans la continuité des formations identifiées par l'étude, un projet de licence professionnelle de « guide-conférencier », en collaboration avec des enseignants de l'Université de Caen, est en cours de finalisation, pour une ouverture prévue à la rentrée 2023.

Aussi, afin d'héberger cette nouvelle licence professionnelle et de développer de futures formations, l'ouverture d'une antenne à Cherbourg-en-Cotentin s'avère incontournable.

Cette antenne pourrait, à terme, être également accessible dans le cadre du Campus connecté.

Enfin, ce projet est un préalable indispensable pour l'accès à l'ensemble des

formations du Cnam le Cotentin, ce qui est un atout supplémentaire pour les entreprises du territoire qui pourront bénéficier de formations continues, notamment en matière de transport maritime, de commerce international et d'énergies renouvelables, ce qui s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de l'Agglomération.

« L'Agglomération souhaite accompagner le Cnam pour identifier les locaux de formation. Ceux-ci nous permettront de renforcer et développer encore notre campus universitaire », souligne le Président David MARGUERITTE.

« Fidèle à sa tradition et à son ambition (mise en place de formations au plus près des acteurs locaux ; réponse aux besoins spécifiques en compétences exprimés par les acteurs économiques des territoires), le Cnam Normandie est très heureux d'ouvrir, ici, dans le Cotentin, sa 7^{ème} antenne, dans le cadre du programme national « Cœur de Territoires ». La mobilisation et l'engagement de nos partenaires, et tout particulièrement de l'Agglomération du Cotentin et de La Banque des Territoires, ont été remarquables. Nous sommes et serons toujours à vos côtés pour poursuivre le développement de formations supérieures, au bénéfice de publics à la fois en proximité géographique mais aussi en provenance d'horizons plus lointains.»
Philippe EUDELIN, Président du Cnam Normandie

« La formation professionnelle, véritable enjeu d'inclusion et d'attractivité pour le territoire, s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de la Banque des Territoires. C'est pourquoi, elle accompagne le développement de projets éducatifs innovants ainsi que le propose le Cnam dans le Cotentin », souligne Frédéric NOËL.

Les différents partenaires

La convention le Cotentin / Cnam Normandie prévoit une subvention de

100 000 € sur 3 ans pour la location de locaux à proximité du site universitaire et l'installation de l'antenne.

L'antenne bénéficie, sur 3 ans, pour son amorçage de :

- 100 000 € financement Le Cotentin
- 100 000 € financement Banque des territoires
- Le financement complémentaire sera assuré directement par le Cnam Normandie, sur ses fonds propres (Région, financements formations professionnelles).

A noter que les besoins de personnels nécessaires au bon fonctionnement de l'antenne (responsable de site, pédagogie, enseignement), sont financés par la subvention de la Banque des Territoires dans le cadre des 100 000 € d'ingénierie de formation.

En parallèle à la convention Le Cotentin/CNAM Normandie, la convention CNAM Normandie/BDT est en cours de finalisation.

A propos du Cnam Normandie

Le Conservatoire national des arts et métiers couvre un large champ de compétences dans 350 métiers, dans de nombreux secteurs d'activité et pour toutes les fonctions de l'entreprise : management, travail et société, droit, économie, gestion, informatique, sciences industrielles, énergies, marketing, transport et logistique.

Le Cnam Normandie, dont le siège est implanté à Hérouville Saint-Clair (Calvados), dispense ses formations en propre dans 5 autres lieux : Saint-Etienne-du-Rouvray, Le Havre, Elbeuf, Vernon et Dieppe, ainsi que sur une trentaine de sites pour des formations en partenariat. Il forme environ 1 500 auditeurs par an.

Le Cnam en Normandie, comme tous les centres régionaux du Cnam, donne la possibilité à chacune et à chacun de se former à tout moment de sa vie professionnelle, selon différentes modalités : hors temps de travail, en

alternance, à distance ou encore par la validation des acquis (VAE). Il offre également aux entreprises la possibilité de déployer une offre de formation sur mesure en fonction de ses besoins en interne.

CONTACTS :

Le Cotentin

Dominique ROLLAND

Chargée de mission Enseignement supérieur, Recherche, Innovation
02 50 79 17 82

dominique.rolland@lecotentin.fr

Cnam

Marine Mezzano

Responsable Communication
07 72 28 53 50

marine.mezzano@lecnam.net

Banque des Territoires

Fanny THOMAS

Banque des Territoires Normandie –
Groupe Caisse des Dépôts
Chargée de communication
07 85 90 84 96

fanny.thomas@caissedesdepots.fr
@BdT_Normandie